

DOSSIER CANDIDAT · HIVER 2026-2027

Résidence artistique professionnelle & bail mobilité

Une personne par chambre · du 1er novembre 2026 au 30 mars 2027

Ce dossier vérifie deux éléments distincts : la qualité du projet artistique professionnel et l'éligibilité légale au bail mobilité. L'acceptation artistique ne garantit pas la conclusion du bail si les justificatifs manquent.

Le cadre proposé

Chambre Double « Les Nymphéas »	650 € / mois, dont 580 € hors charges et 70 € de forfait
Chambre 1 ou 2 lits simple « Le Printemps »	550 € / mois, dont 480 € hors charges et 70 € de forfait · une personne
Parking	+ 30 € / mois, facultatif
Documents	Projet professionnel + convention artistique + bail mobilité individuel
Garantie	Visale ou caution personnelle
Dépôt de garantie	Aucun

Avant de commencer

Le candidat doit disposer, dès la prise d'effet, d'un justificatif correspondant à une situation légale du bail mobilité. Pour un·e artiste accueilli·e en résidence, la voie envisagée est généralement une véritable mission temporaire dans le cadre de l'activité professionnelle, documentée par le projet et l'activité.

La convention décrit la mission ; elle ne peut pas fabriquer un motif inexistant.

PARTIE 1

Identité & coordonnées

À compléter lisiblement

Nom et prénom	
Nom d'artiste	
Date et lieu de naissance	
Nationalité	
Adresse actuelle	
Téléphone	
Courriel	
Site / portfolio / réseaux	
Personne à prévenir	Nom: Téléphone:

Situation professionnelle

- ☐ Intermittent·e du spectacle
- ☐ Artiste-auteur·rice
- ☐ Salarié·e
- ☐ Indépendant·e
- ☐ Étudiant·e
- ☐ Autre

Métier / discipline:

Structure, employeur, école:

PARTIE 2

Éligibilité au bail mobilité

Cocher un seul motif principal et joindre sa preuve

- ☐ Mission temporaire dans le cadre de l'activité professionnelle artistique - pièces professionnelles concordantes.
- ☐ Études supérieures - certificat de scolarité ou attestation d'inscription.
- ☐ Stage - convention de stage.
- ☐ Formation professionnelle - convention ou attestation.
- ☐ Contrat d'apprentissage.
- ☐ Service civique - contrat ou attestation.
- ☐ Mutation professionnelle - attestation de l'employeur.

Motif retenu	
Justificatif remis	
Organisme émetteur	
Date du document	 / /

Pour une mission artistique temporaire

Expliquez pourquoi les cinq mois constituent une mission réelle de votre activité professionnelle et non un simple souhait d'habiter à Giverny.

Qualification de la mission	
Preuve de l'activité	☐ France Travail Spectacle · CDDU / contrats · SIRET / affiliation · Autre
Document joint	

PARTIE 3

Projet artistique professionnel

Le projet doit être précis, daté et cohérent avec la convention

Titre du projet	
Discipline / métier	
Description	
Travail envisagé	☐ Recherche · Écriture · Conception · Répétition · Préproduction · Autre
Destination	☐ Spectacle · Production · Exposition · Édition · Diffusion · Dossier
Partenaires éventuels	
Lien avec Giverny	
Résultats envisagés	

Pièces artistiques jointes

- ☐ Note d'intention / de motivation datée
- ☐ CV
- ☐ Portfolio, bande démo, et/ou site internet

PARTIE 4

Conditions de résidence & matériel

Aucun programme imposé · suivi facultatif

Le lieu offre une grande table de création, la table dînatrice, une bibliothèque d'art, un bureau et des rangements dans chaque chambre, ainsi que la fibre.

Matériel / outils	
Produits / consommables	
Volume de stockage	
Besoins électriques	
Précautions	
Suivi souhaité	☐ Aucun · Échanges ponctuels · Rendez-vous à convenir

Solvants, produits inflammables ou toxiques, aérosols, poussières, flamme, outils bruyants, installations lourdes, fixation aux murs, tournage avec équipe ou accueil de public nécessitent un accord écrit.

Communication facultative

- ☐ Présentation sur le site Monet Garden Retreat.
- ☐ Présentation sur le compte Instagram du lieu.
- ☐ Présentation dans le petit catalogue imprimé destiné aux touristes.
- ☐ Validation séparée de chaque texte et visuel avant diffusion.

PARTIE 5

Séjour, chambre & garantie

Un bail individuel, sans solidarité entre résident·es

Dates	Du 1er novembre 2026 au 30 mars 2027
Chambre souhaitée	☐ Grande Chambre / Chambre Lit Simple
Parking	☐ Non · Oui, + 30 € / mois
Garantie choisie	☐ Visale · Caution solidaire personnelle
Garant	Nom · Téléphone / courriel :
Stockage dès le 25 octobre	☐ Non · Oui, sur rendez-vous et avec procès-verbal séparé

Composition du montant

Grande chambre	580 € hors charges + 70 € de forfait = 650 €
Chambre à deux lits	480 € hors charges + 70 € de forfait = 550 €
Forfait de 70 €	Électricité/chauffage 33,33 € · eau 20 € · internet 16,67 €

Le forfait correspond à un tiers des dépenses communes, la propriétaire occupant le logement. L'assurance du propriétaire et ses frais de gestion/comptabilité n'en font pas partie.

PARTIE 6

Pièces à joindre

Le projet et l'éligibilité doivent tous deux pouvoir être vérifiés

Candidat·e

- ☐ Pièce d'identité en cours de validité.
- ☐ Un justificatif de domicile autorisé.
- ☐ Justificatif précis d'éligibilité au bail mobilité.
- ☐ Justificatif de situation professionnelle.
- ☐ Trois dernières fiches de paie ; à défaut, avis d'imposition ou autre preuve de ressources autorisée.
- ☐ Note de projet, CV et portfolio / liens professionnels.
- ☐ Pour un·e intermittent·e : France Travail Spectacle, annexes VIII/X, CDDU ou bulletins artistiques.
- ☐ Attestation d'assurance habitation au plus tard lors de la remise des clés.

Garantie

- ☐ Visale : visa nominatif et contrat validé avant signature.
- ☐ Caution personnelle : identité, domicile, situation, ressources et acte signé.

Après acceptation

- ☐ Lettre d'acceptation en résidence.
- ☐ Convention artistique reprenant le projet et la mission.
- ☐ Attestation sur l'honneur reliant le séjour à la mission professionnelle, si ce motif est retenu.
- ☐ Bail mobilité individuel et annexes logement.

PARTIE 7

Déclaration & signature

Les informations doivent être identiques dans le dossier, la convention et le bail

Je certifie l'exactitude des informations remises. Je comprends que la convention artistique ne remplace pas le bail mobilité et ne suffit pas à créer l'éligibilité. Si je sollicite le bail au titre d'une mission temporaire professionnelle, je confirme que cette mission est réelle et directement liée à mon activité.

Nom du candidat	
Fait à	
Le	 / /
Signature	

L'acceptation artistique, la vérification du motif légal, la signature de la convention et la signature du bail sont quatre étapes distinctes.

**Noémie DEVIME - bonjour@monetgardenretreat.com
0033 6 20 64 28 18 - www.monetgardenretreat.com**